

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 45 (1919)
Heft: 4

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

pu donner en partie sa mesure par la construction, en collaboration avec son associé M. Brandt, de la Rotonde et du bel immeuble Petitpierre, Avenue de la gare. Son départ si prématuré provoquera de vifs regrets à Neuchâtel, où M. Rychner ne comptait que des amis.

Société suisse des ingénieurs et des architectes.

Enquête sur l'assujettissement des bureaux d'ingénieurs et d'architectes à l'assurance, obligatoire, en cas d'accident.

Une enquête ouverte sur cette question par le secrétariat de la Société a révélé que dans 10 cas sur 16 ces bureaux ont été rangés, sans différenciation des employés occupés à l'intérieur et à l'extérieur, dans la classe 60 h IV (prime 10 ‰), le tarif de la classe III (8 ‰) n'ayant été appliqué qu'une fois. Quand la différenciation entre le service interne et le service externe a été faite, les tarifs des classes VII (16 ‰), VI (14 ‰), IV (12 ‰) et III (8 ‰) ont été appliqués chacun à un cas.

Ces divergences sont inexplicables et il est injuste qu'un bureau, abstraction faite du personnel commercial, soit soumis à une prime de 8 ‰ seulement tandis qu'un autre bureau, tout à fait semblable au premier paie le double.

En moyenne, les bureaux visés par l'enquête occupent 6 employés dont 4 en service exclusivement interne. Dans l'hypothèse d'un traitement moyen annuel de 4000 fr., soit au total 24 000 fr. de salaires annuels, la prime comporte un maximum de 240 fr. (10 ‰, sans différenciation) et un minimum de 64 fr. (8 ‰ de 8000 fr., dans le cas de différenciation avec application du tarif le plus bas). L'écart est important.

Le Comité central a décidé de porter ces faits à la connaissance : des membres visés par l'enquête, de la Caisse nationale des assurances et du public, par l'intermédiaire des organes de la Société.

Il est recommandé aux membres d'exiger formellement, lors du renouvellement de leurs polices, le traitement le plus favorable qui a été accordé à certains bureaux comme nous venons de le constater. Au surplus, on se reportera aux articles 15, 92, 93 et 95 du « guide » qui a été remis par la Caisse des assurances à chacun de ses assurés. Il serait avantageux de traiter à part le personnel commercial toutes les fois que cette différenciation est rendue possible par l'absence de toute confusion entre ce personnel et le personnel technique.

Au nom du Comité central :

R. WINKLER, président,
A. TRAUTWEIL, secrétaire.

Société suisse des Ingénieurs et des Architectes.

Modifications à l'état des membres pendant le 3^{me} et le 4^{me} trimestre de 1918.

1. Admissions.

Section d'Argovie : Karl Kieser, ing., Tellstrasse, Aarau.

Section de Bâle : Alfred Bringolf, ing., Spalentorweg, 57, Bâle ; August Burckhardt, ing., Amselstrasse, 17, Basel Ma, téléphone 4336.

Section de Berne : Hermann Lang, ing., Optingenstrasse, 8, Berne Ma, téléphone 4346 ; Julien Walther, ing., Bühlstrasse, 46, Ma, téléphone 3623.

Section de Genève : Paul Aubert, arch., rue du Puits, Genève.

Section de Zurich : Gottfr. Bachmann, Gablerstrasse, 41, Zurich 2 ; Herm. Bender, arch., Bahnhofstrasse, 57a, Zu-

rich 1, téléphone S 6816 ; Rudolf Huber, ing., Kreuzstrasse, 36, Zurich 8 ; Ernst Mangold, ing., Feldeggstrasse, 46, Zurich ; Henry Michel, ing., Universitätstrasse, 18, Zurich 6 Ma, téléphone H 5365 ; Max Schoch-Wernecke, ing., Münsterhof, 14, Zurich 1 Ma, téléphone S 3191 ; Hans Roth, ing., Badenerstrasse, 402, Zurich 4 ; Heinrich Tempelmann, ing., Weststrasse, 18, Zurich 3.

Membres isolés : Walter von Gunten, arch., Bienne, téléphone 820 ; Robert Helbling, ing., Flums ; Joseph Steiner, arch., Schwyz ; Alfred Jaekle, arch., Sion, téléphone 52 ; E. W. Ochsner, ing., Cham, téléphone 23 ; Ad. Zimmermann, ing., Schencherstrasse, 14, Zurich Ma, téléphone H 4468.

2. Démissions.

Section de Bâle : Armin Stöcklin, arch., Bâle.

Section de Berne : A. Schätz, ing., Berne.

Section des Grisons : H. Hosang, ing., Coire ; J. Corradini, ing., Coire.

Section de Saint-Gall : H. Ditscher, arch., Lachen-Vonwil.

Section de Thurgovie : Albert Weber, Frauenfeld.

Section du Tessin : Giovanni Censi, professeur, Lugano ; Emilio Lucchini, ing., Lugano ; Francesco Riva, ing., Lugano.

Section de Vaud : Jos. Austermaier, arch., Lausanne ; Victor Chaudet, arch., Vevey ; Alfred Gautschi, ing. C. F. F., Lausanne.

Section de Lucerne : O. Bolliger, ing., Lucerne.

3. Décès.

Section de Bâle : Leonhard Friedrich, arch., Bâle.

Section de Berne : Paul Girsberger, arch., Berne.

Section de Genève : Gustave Brocher, arch., Genève ; Adrien Peyrot, arch., Genève ; Alfred Bourgeois, ing., Genève ; Marc Dupont-Bueche, ing., Paris.

Section de Schaffhouse : Bahnmeyer, arch., Schaffhouse ; Fritz de Boor, ing., Schaffhouse ; Aug. Habicht, ing., Schaffhouse.

Section de Saint-Gall : E. Höllmüller, arch., Saint-Gall ; Th. Schlatter, membre d'honneur, Saint-Gall.

Section de Vaud : Gustave Cuénod, ing., Lausanne ; Louis Veyrassat, ing., Delémont.

Section de Zurich : Jacob Moggi, arch., München ; Hermann Stieger, arch., Zurich ; Hans Meyer, ing., Schwanden ; Max Schoch-Wernecke, ing., Zurich.

4. Transferts.

Section de Berne : Herm. Gubelmann, ing., Bubenbergstrasse, 21, Berne (auparavant section de Zurich).

Section de Neuchâtel : Ch. Schätz, ing. au Service des ponts et chaussées, Neuchâtel (auparavant membre isolé).

Section de Lucerne : Walter Schaffer, ing., Schweizerhausstrasse, 3, Lucerne (auparavant section de Berne).

Section de Zurich : Charles Andreae, ing., Bürglistrasse, 30, Zurich 2 (auparavant section de Berne) ; Alfred Keller, ing., Dufourstrasse, 95, Zurich 8 (auparavant section de Berne) ; Ed. Arbenz, ing., Englischviertelstrasse, 43, Zurich 7 (auparavant section de Saint-Gall) ; C. Wetzel, ing. Rotwandstrasse, 35, Zurich 4 (auparavant section des Grisons).

Membre isolé : Fritz Hafner, arch., Albisrieden (auparavant section de Zurich).

5. Changements d'adresse.

Section d'Argovie : Emile Bachmann, ing., Lorrainestrasse, 4, Aarau.

Section de Berne : Hans Wyss, ing., Kraftwerk Eglisau, Eglisau.

Section de Fribourg : C. F. Keel, ing., Sperrstrasse, 2, Bâle.
 Section de Genève : Henry Baudin, arch., rue de l'Athénée, 4, Genève ; Antoine Leclerc, Boul. Georges Favon, 24, Genève.

Section de Saint-Gall : William Simon, arch., Englishviertelstrasse, 62, Zurich ; E. Sigris-Merz, ing., Teufenerstrasse, 7, Saint-Gall ; H. Sommer, ing., Tigerbergstrasse, 16, Saint-Gall.

Section de Vaud : Ed. Diserens, ing. rural, Avenue du Simplon, 3, Lausanne.

Section de Zurich : R. Zollinger, arch., Kränleinstrasse, 2, Zurich 7 ; Emil Payot, ing., Kraftwerk Eglisau, Zweidlen-Station ; Ernst Steiner, ing., Turnerstrasse, 18, Zurich 6 ; Max Steiner, ing., Rütliweg, Rüslikon.

Membres isolés : Franz Köppel, ing., Mühlenstrasse, 32, Saint-Gall ; O. E. Mariouw, ing., Bandoeng (Java).

BIBLIOGRAPHIE

Annuaire du Bureau des Longitudes. Un volume in-16 de près de 700 pages avec 14 figures, 5 cartes célestes en couleurs et 3 cartes magnétiques. Broché 3 fr. Paris, Gauthier-Villars et Cie, 55, quai des Grands-Augustins. (Ajouter 0,35 cent. pour le port.)

L'Annuaire du Bureau des Longitudes pour 1919 groupe sous un petit volume un grand nombre de renseignements numériques qui sont épars dans de volumineux traités. Il met réellement les données des sciences à la portée de tous.

Il indique les positions relatives des astres (soleil, terre, lune, planètes, étoiles) pour chaque jour de l'année.

Les concordances des calendriers de tous pays.

La déclinaison en divers lieux.

Les mesures légales.

Les données statistiques concernant la population des villes de France.

Il contient des tables d'annuités, de survie, d'intérêt et d'amortissement.

C'est donc un guide pour le chercheur qui veut orienter le courant de ses études. — C'est, pour le travailleur, un ensemble de documents précieux sans cesse tenus au courant des dernières déterminations de la science.

CARNET DES CONCOURS

Cité-Jardin à Aire, Genève, pour les Usines Piccard-Pictet.

Le Jury de ce concours, assemblé du 6 au 11 février, a décerné les prix suivants :

1^{er} prix, 7000 fr., à MM. Rittmeyer & Furrer, architectes, à Winterthur. — 2^e prix, 6500 fr., à M. Hans Schmidt, architecte, à Bâle. — 3^e prix, 6000 fr., à M. Ed. Fatio, architecte, à Genève. — 4^e prix, 3000 fr., à M. George Epitoux, architecte à Lausanne. — 5^e prix, 2500 fr., à MM. Schnell, Laverrière et Thévenaz, architectes, à Lausanne.

Sont proposés pour l'achat les projets N^o 40 avec la devise « Midi », et N^o 60 avec celle de « Sous l'empire d'une idée ».

Le rapport du Jury ne nous est pas encore parvenu.

L'exposition des projets est ouverte chaque jour de 10 h. à 5 h. au Bâtiment Electoral à Genève.

Plan d'extension de la Commune du Châteldard-Montreux.

La Municipalité de cette commune annonce aux concurrents que, par suite de surcroît d'occupations, M. Grivaz, géomètre officiel, sera remplacé dans le Jury par M. Cosanday, ingénieur, ancien directeur des Travaux du Châteldard.

Nous savons, d'autre part, qu'au moment où nous écrivons ces lignes le Jury de ce concours ne s'est pas encore réuni, bien que les projets aient été remis à la Municipalité il y a près d'un mois.

Foire d'échantillons, Bâle.

Le Jury du concours institué pour l'obtention des projets des bâtiments de la Foire suisse d'échantillons a été informé de réserver son temps pour la mi-avril de façon que les projets qui seront remis le 10 du même mois puissent se juger immédiatement.

Ville de Lausanne, Hôpital d'isolement.

Le concours pour ce nouvel édifice hospitalier est actuellement ouvert. Le programme sera délivré incessamment par la Direction de Police (Service d'hygiène).

Les projets seront remis à la même Administration pour le 10 mai 1919, avant 5 heures du soir.

Calendrier des Concours.

LIEU	OBJET	TERME	PRIMES	PARTICIPATION
Zurich	Transformation de quartiers et bâtiment administratif	28 février 1919	Fr. 20 000	Architectes zurichois ou domiciliés à Zurich depuis le 1 ^{er} janvier 1916.
Bâle	Types de meubles	1 ^{er} mars 1919	10 000	Sans réserve.
Lausanne	Hôpital d'isolement	10 mai 1919	7000	Architectes suisses domiciliés à Lausanne.
Lausanne	Nouveau cimetière	»	—	—
Lausanne	Maisons ouvrières	»	—	Architectes lausannois.
Lausanne	Hôtel de l'Union de Banques suisses	10 avril 1919	13 000 et 3000 p ^r achat	Architectes lausannois.
Aarau	Hôpital cantonal	31 mars 1919	20 000	Architectes argoviens.
Bâle	Foire d'échantillons	10 avril 1919	25 000	Architectes suisses et étrangers établis en Suisse avant le 1 ^{er} août 1914.
Comité central	Fondation Geiser	31 mai 1920	1000	Membres de la Société suisse des I. et A.
Sierre	Hôpital	19 avril 1919	8 000	Architectes valaisans et Architectes invités.